



AFRIQUE/REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - Destitution du Ministre de la Défense et du Chef d'Etat-Major

Bangui (Agence Fides) – Le Président centrafricain François Bozizé a destitué de son poste de Ministre de la Défense, son fils, Jean-François Bozizé, ainsi que le Chef d'Etat-Major, le Général Guillaume Lapo. Le Chef de l'Etat, qui a pris l'intérim du Ministère de la Défense, avait récemment critiqué le manque de discipline et les défaites accumulées par les forces armées devant l'avancée de la coalition des rebelles Seleka, qui se sont arrêtés à 160 Km de Bangui.

La décision de Bozizé de reprendre directement en main la conduite des opérations militaires est interprétée par la presse proche de l'opposition comme le signal que le Président entend poursuivre l'option militaire pour reconquérir le territoire se trouvant entre les mains des rebelles, malgré les négociations qui devraient s'ouvrir au Gabon le 8 janvier entre le gouvernement et des représentants de la Seleka. Selon la rébellion, les forces armées locales ont reçu des quantités importantes d'armes en provenance de l'Afrique du Sud ainsi que le renfort de mercenaires sud-africains.

Sur le terrain, la situation demeure dans l'impasse. Les rebelles ont bloqué leur offensive en direction de Bangui alors que les militaires de la Force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC) se sont positionnés à Damara, à 75 Km de la capitale. « Damara constitue une ligne rouge infranchissable de la part des deux parties » a prévenu le Président tchadien, Idris Deby, dont les militaires constituent une partie importante de la FOMAC (400 militaires auxquels viennent s'en ajouter 360 autres provenant du Gabon, du Cameroun et du Congo). La FOMAC a officiellement pour mission de s'interposer entre les deux parties au conflit alors que les 600 militaires français envoyés par Paris doivent protéger les ressortissants français présents en République Centrafricaine sans interférer dans les affaires internes du pays, comme cela avait été le cas jusqu'à un passé récent. (L.M.) (Agence Fides 03/01/2013)